

Droit de réponse au tract de la CFDT

Le mensonge n'a qu'une jambe, la vérité en a deux.

Nous avons pris connaissance du récent tract calomnieux de la CFDT et nous ne pouvons rester silencieux face aux allégations qu'il contient. Le syndicat SUD tient à exprimer sa plus profonde indignation face à des accusations non seulement infondées mais aussi gravement préjudiciables à l'esprit du dialogue social.

Nous tenons à rappeler que le syndicat SUD a subi des attaques inacceptables depuis pas mal de temps, allant jusqu'à des menaces de mort à l'encontre d'un délégué SUD de Saint-Herblain en juin dernier. Une plainte a été déposée au commissariat !

De telles pratiques sont intolérables et doivent être dénoncées avec la plus grande fermeté. **L'image diabolisée que le tract de la CFDT** cherche à projeter sur notre syndicat est non seulement fautive mais aussi dangereuse, occultant notre rôle central dans la neutralité et la défense des intérêts des agent-es. Le tract de la CFDT fait état de mensonges et d'une méconnaissance flagrante du travail acharné que fournit le syndicat SUD, **et il est regrettable que le travail de SUD soit minimisé et faussement attribué à d'autres.**

La CFDT reproche au syndicat SUD des entraves au dialogue social via une attitude de défiance constante envers la Ville et la CFDT. La CFDT conteste 11 mois après les élections les accusations de fraude émises par SUD, soulignant l'absence de preuves à l'appui. Ces déclarations, dépourvues de toute évidence tangible, ne servent qu'à alimenter une atmosphère délétère qui nuit aux agent-es.

Concernant ces accusations de fraude électorale, il convient de préciser que le syndicat SUD a bien fourni des preuves concrètes le jour du vote. Conformément aux procédures établies, nous avons émis une réserve officielle auprès de l'administration et en avons informé l'adjoint chargé du Personnel. L'engagement de toutes les organisations syndicales, rappelé par le Maire lors de la finalisation du protocole d'accord électoral, **était de faire preuve de loyauté et d'intégrité.** Nous rappelons que l'accord prescrivait l'arrêt de toute campagne électorale dès le mardi 6 décembre à minuit.

Or la CFDT a contrevenu à cet accord en se rendant dans divers bâtiments municipaux les 7 et 8 décembre 2022 (jour du vote) afin d'encourager les agent-es à venir voter en sa faveur. Suite à une analyse juridique, le syndicat SUD avait envisagé de requérir l'invalidation du scrutin. Cela aurait entraîné un conflit juridique potentiel, problématique pour la collectivité, avec la nécessité d'organiser un nouveau vote. **Face à la crainte d'une baisse de participation des agent-es, découragés par ces manœuvres, et le risque d'affecter les résultats, nous avons choisi de ne pas poursuivre notre contestation.**

Concernant la prime du pouvoir d'achat, il est malhonnête de suggérer que l'action de SUD relève de la manipulation. Notre engagement dans ce dossier, comme dans d'autres, a toujours été guidé par la recherche de l'équité et de la défense des droits des agent·es, y compris à travers des réclamations légitimes **comme celle du versement de la prime du pouvoir d'achat que nous avons effectivement revendiquée depuis plusieurs mois, notamment dans un tract durant l'été, au cours des instances et dans un courrier au mois d'octobre.** **Où trouve-t-on trace des demandes de primes des autres syndicats ?**

Le tract de la CFDT, sous couvert de défendre les intérêts des agent·es, semble plutôt œuvrer à discréditer le travail assidu et la crédibilité du syndicat SUD qui, depuis toujours, s'est investi sans relâche pour la cause collective en mettant en lumière les véritables enjeux et les préoccupations majeures des agent·es.

Les attaques personnelles que lance la CFDT contre nos élu·es du COSC, en les accusant de peu ou de ne pas participer aux travaux en commissions et de voter par idéologie contre les intérêts des agent·es sont non seulement infondées, mais aussi inacceptables. Ces diatribes ne peuvent être interprétées que comme une tentative de détourner l'attention des vraies questions qui méritent d'être débattues : des interrogations persistent quant à la gestion financière du COSC par la CFDT, notamment en ce qui concerne la non-action suite à la perte des 100 000 euros subtilisés de ses fonds. Il est de notre devoir de souligner le mécontentement des représentant·es de SUD face à cette gestion défailante.

Un rapport financier prévisionnel indique un possible déficit de 180 000 euros dans les fonds propres du COSC en 2024, d'après les projections du budget prévisionnel de 2024 et les estimations de l'exercice 2023 selon le comptable du COSC. Cette situation pourrait réduire les fonds propres à 41 500 euros fin 2024, plaçant ainsi les finances du COSC en situation critique. Cette dégradation est attribuée à des erreurs de gestion de la part des élu·es de la CFDT qui tentent actuellement de renverser leur responsabilité sur le syndicat SUD. Si ces problèmes de gestion ne sont pas résolus, ils pourraient entraîner une diminution significative des offres de locations de vacances et des activités proposées par le COSC.

SUD n'attaque pas des délégués de la CFDT, mais ne pratique pas l'omerta et les arrangements de couloir. S'il y a des malversations ou des tricheries, SUD le dénonce, et on peut comprendre que ça dérange...

Notre syndicat n'est pas opposé aux intersyndicales, mais uniquement quand elles servent l'intérêt des agent·es. La CFDT se range régulièrement du côté de la Ville, même quand cela est contraire aux intérêts des agent·es, ce qui bloque par ricochet les intersyndicales potentielles.

Faut-il rappeler que la CFDT a voté pour l'application des 1607H ?
Faut-il rappeler que le secrétaire de la CFDT s'est positionné contre toute forme d'aides aux agent·es de plus en plus précaires qui avaient lutté contre la réforme des retraites en se mettant en grève ? Aide demandée à la Ville en CST par le syndicat SUD en mars 2023 !
Faut-il faire confiance à un syndicat qui a bafoué les règles électorales l'année dernière au détriment de la CGT et de SUD ? Faut-il rappeler que la CFDT a refusé de se joindre à une grève concernant l'Éducation et des agent·es au bout du rouleau ?

Collègues de la CFDT, nous vous appelons à une collaboration sincère, basée sur la transparence et le respect mutuel, loin des polémiques et des attaques infondées.

Aux adhérents de la CFDT que nous respectons et que nous défendons sans faille et sans intérêt, vous avez le pouvoir d'appeler votre secrétaire et son bureau à ne pas rechercher des avantages personnels, mais à plutôt rechercher l'intérêt des agent·es.